

PP37 20/09/2010/12.00

## RETRAITES Texte amendé encore plus dangereux !

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, estime que le texte voté sur les retraites à l'Assemblée nationale est bien plus dangereux que le texte initial présenté aux parlementaires.

### CFE-CGC

59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

Les Français peuvent être légitimement inquiets avec l'adoption de l'article 1bis qui renvoie à 2014 la mise en place d'une réforme systémique. C'est bien la preuve que cette loi, aujourd'hui préparée hâtivement, ne répond pas du tout aux objectifs et aux enjeux.

Service Communication  
Pierre Jan  
☎ : 01 55 30 12 92  
Fax : 01 55 30 12 60  
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

La CFE-CGC voit se profiler l'instauration d'un régime unique qui alignera l'ensemble vers le bas. Est aussi remis en cause notre système par répartition : les députés ayant adopté le projet de loi étant très sensibles aux systèmes assurantiels et aux régimes par points.

Le texte voté ne permet pas d'équilibrer financièrement notre système. Comment espérer atteindre cet équilibre en faisant des transferts entre le régime public, privé, le régime général et le régime complémentaire ? Aucune de ces questions n'a été évoquée et discutée. La CFE-CGC s'interroge sur les réelles finalités de ce texte à l'heure où le Sénat se prononce pour un allongement de la CRDS de 2021 à 2025 pour absorber toujours davantage de dettes sans recettes fiables en face. Les salariés contribuables n'ont pas fini de payer sans réelle garantie de maintien de notre système de protection sociale !

Enfin, la CFE-CGC dénonce l'existence, au détour d'un article du projet de loi, d'un cavalier législatif sur la médecine du travail. Ce n'est ni plus ni moins qu'un transfert scandaleux de pouvoir de mission du médecin du travail à l'employeur, et ce en totale opposition avec les préconisations de l'Ordre des médecins. Il s'agit là d'un acte de destruction de la protection des salariés !

La CFE-CGC appelle à ce que la mobilisation du 23 septembre prochain soit de très grande ampleur !